



GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

Service de l'accès et de la protection de l'information
1701, rue Parthenais, UO 1110
Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 1801 315

Le 3 mai 2018

OBJET : *Voire demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant le nombre d'exercices de confinement dans les écoles de 2012 à 2017.*

Madame,

Par la présente, nous faisons suite à votre demande d'accès, reçue le 29 janvier 2018, visant à obtenir les documents ou les informations en lien avec les exercices de confinement dans les écoles, notamment :

- 1. Le nombre d'exercices de confinement réalisés dans les écoles au cours des années suivantes en présence d'élèves: 2016-2017; 2015-2016; 2014-2015; 2013-2014; 2012-2013.*

En date du 29 mars 2018, 454 exercices de confinement barricadé ont été réalisés, avec la présence policière, du personnel et des élèves, dans les établissements scolaires sur le territoire de la Sûreté du Québec, et ce, depuis l'implantation du Plan de réponse pour des établissements sécuritaires (PRES) en 2009.

Il est à noter que notre système ne nous permet pas de ventiler ce nombre par année, car l'alimentation des nouvelles données entraîne la compression de celles qui sont antérieures.

- 2. Le nombre d'exercices de confinement réalisés dans les écoles au cours des années suivantes en sans que des élèves ne soient présents: 2016-2017; 2015-2016; 2014-2015; 2013-2014; 2012-2013.*

En date du 29 mars 2018, 2045 exercices de confinement barricadé ont été réalisés, avec la présence policière et du personnel, dans les établissements scolaires sur le territoire de la Sûreté du Québec, et ce, depuis l'implantation du Plan de réponse pour des établissements sécuritaires (PRES) en 2009.

Il est à noter que notre système ne nous permet pas de ventiler ce nombre par année, car l'alimentation des nouvelles données entraîne la compression de celles qui sont antérieures.

À titre informatif, plusieurs établissements scolaires font des exercices de confinement barricadé sans présence policière. Veuillez noter que ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans notre système. Pour obtenir un portrait plus complet, nous vous suggérons de communiquer avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Wafaa Imlahi Chaer

Responsable de l'accès aux documents

et de la protection des renseignements personnels